



**Forum des décideurs économiques régionaux
16 septembre 2016 - Espace conférence, salle 2**

**Discours introductif de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de
France**

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir à la Banque de France pour cette deuxième édition du forum des décideurs économiques régionaux. La première édition a eu lieu il y a un an, presque jour pour jour, dans le contexte immédiat de la promulgation de la loi de réforme territoriale, la loi NOTRe. Depuis un an, les nouvelles régions sont devenues réalité, la Banque de France s'y est adaptée rapidement pour répondre toujours mieux aux attentes de tous les acteurs économiques. Mais ses trois grandes missions sont réaffirmées, ce sont les 3S : la Stratégie monétaire, avec notre participation active à la politique monétaire de l'Eurosystème ; la Stabilité financière, avec la supervision des banques et des assureurs qui s'est beaucoup renforcée après la crise ; et la mission qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui, le Service à l'économie, en faveur des ménages, des entreprises et des collectivités publiques. Ces trois missions se renforcent mutuellement : la Banque de France a cette chance d'avoir la tête en Europe, mais les pieds sur le terrain. Je veux vous dire très concrètement comment : ce que nous faisons déjà, et ce que nous voulons faire en plus avec vous.

1) Quelques mots d'abord sur l'adaptation de la Banque de France à la nouvelle organisation territoriale issue de la loi NOTRe.

Notre réseau de succursales est désormais structuré autour de 13 directeurs régionaux qui sont naturellement présents à vos côtés, ce matin comme le reste de l'année. Nos directeurs régionaux ont mobilisé leurs équipes et leurs données pour que les services de la Banque de France soient calqués, le

plus rapidement possible, sur les nouveaux périmètres régionaux : il en va ainsi par exemple des travaux de conjoncture, qui donnent désormais lieu à des publications sur la base des nouvelles régions, qu'il s'agisse de notre suivi mensuel – avec Tendances Régionales – ou annuel – avec l'Enquête Rapide de Fin d'Année Régionale.

2) Dans ce nouveau cadre, nous renforçons notre mission de service économique à la collectivité.

a) S'agissant des ménages d'abord, la Banque de France reste au cœur de la gestion des grands fichiers, de l'exercice du droit au compte ou encore du traitement des situations de surendettement – nous œuvrons pour la simplification de la procédure, avec la suppression de l'homologation par le juge d'instance des mesures d'effacement de dettes et la concentration de la phase de négociation amiable sur les situations dans lesquelles un bien immobilier est en jeu. Nous nous préparons également à exercer la nouvelle mission qui nous a été confiée par l'État : l'éducation économique et financière des publics, en tant qu'opérateur national. Le premier Comité stratégique se tiendra à Bercy lundi.

b) J'en viens maintenant plus en détail aux actions que nous menons pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et des Conseils régionaux. Cela passe par plusieurs dispositifs :

Premièrement, la mise en place d'un **correspondant TPE** dans chaque succursale départementale de la Banque de France d'ici la fin de ce mois de septembre. Nous avons en effet constaté que les TPE avaient souvent besoin d'un accompagnement plus adapté à leur situation. La médiation du crédit joue un rôle très efficace, en aval, d'aide à la résolution des problèmes financiers. En 2015, elle a contribué à préserver plus de 18 000 emplois. Mais il importe aussi et surtout, en amont, de chercher à prévenir les difficultés. Le correspondant TPE, un expert de la Banque de France dans chaque département, sera chargé d'accueillir et d'écouter les dirigeants de TPE en qualité de tiers de confiance, et de les orienter vers le réseau ou le service professionnel adapté à leurs besoins. En pratique, les dirigeants de TPE pourront le contacter directement par téléphone, via un numéro vert qui sera prochainement communiqué, par messagerie ou encore en se déplaçant dans nos succursales.

Deuxièmement, des **outils d'analyse personnalisés pour les entreprises** :

- Nous proposons depuis plusieurs années aux PME ainsi qu'aux ETI la prestation **GEODE**. Elle leur permet de s'appuyer sur un expert de la Banque de France pour piloter leur développement tout en maîtrisant leurs risques, grâce à un diagnostic complet de leur situation et à des prévisions détaillées.
- Pour que les outils d'analyse et de simulation de la Banque de France puissent bénéficier au plus grand nombre d'entreprises – y compris aux TPE –, nous avons décidé de lancer à partir de décembre 2016 le service en ligne **OPALE** (pour Outil de Positionnement et d'Analyse en Ligne

des Entreprises). Il sera dans un premier temps ouvert aux entreprises dont nous disposons des comptes, c'est-à-dire celles dont le chiffre d'affaires atteint au moins 750 K€. Une extension est prévue, courant 2017, à celles d'une taille inférieure, dès lors qu'elles établissent des liasses fiscales dites « normales ». Nous avons souhaité que le prix de ce nouveau service reste modique, avec des formules qui s'échelonneront entre 200 et 500 €. Grâce à OPALE, les dirigeants de PME et TPE pourront ainsi disposer, dans un langage courant, d'une comparaison des performances et de la situation financières de leur entreprise au regard de celles de leur secteur d'activité. Ils pourront compléter cette analyse par une simulation de leurs évolutions sur la base de différentes hypothèses de gestion.

Troisièmement, **pour les Conseils régionaux, des services adaptés pour accompagner la mise en œuvre de leurs nouvelles compétences économiques :**

- D'une part, comme devrait nous le permettre le projet de loi Sapin en cours de discussion, nous nous préparons à vous ouvrir l'accès à notre base de données **FIBEN** (Fichier InterBancaire sur les Entreprises), dans les mêmes conditions de confidentialité que les banques et les autres acteurs du financement des entreprises qui y ont déjà recours. FIBEN est une base unique en Europe et probablement dans le monde de par l'ampleur des informations qu'elle contient sur les entreprises et les groupes. Elle couvre plus de 7 millions d'entités, y compris les entrepreneurs individuels, parmi lesquels figurent les 250 000 entreprises cotées par la Banque de France. Cet outil pourra vous aider à instruire les demandes d'aides publiques des entreprises et suivre, dans la durée, l'impact de votre soutien financier sur leur développement.
- D'autre part, nous avons adapté notre prestation d'analyse du tissu économique des territoires, dite **ACSEL** (Analyse Conjoncturelle et Structurelle de l'Économie Locale), en développant un véritable service sur mesure, ajusté en fonction de vos attentes et de vos besoins. Elle permet par exemple d'établir un diagnostic de territoire par comparaison avec une ou plusieurs autres régions, ou de réaliser des analyses approfondies sur certaines catégories d'entreprises ou certaines filières professionnelles, comme l'aéronautique. Les services ACSEL peuvent naturellement être déployés sous la forme d'un partenariat dans la durée entre votre Conseil régional et la Banque de France.
- Certains élus travaillent d'ailleurs avec nos directeurs régionaux pour bâtir **une coopération plus complète encore**, autour d'un partenariat global combinant l'accès à FIBEN et à la cotation Banque de France, le recours à d'ACSEL, et le subventionnement de l'accès à GEODE pour les entreprises. Je vous invite, si vous êtes intéressés, à vous rapprocher de votre directeur régional de la Banque de France. Je le dis clairement, nous sommes prêts à signer des « conventions de service » globales et innovantes avec les régions qui le souhaiteront : ce forum annuel est aussi l'occasion de nous faire part de toutes vos attentes.

Je voudrais terminer par un exemple concret de ce que pourraient être nos préoccupations communes en matière de développement des territoires, avec la question suivante : comment développer la capacité exportatrice des entreprises de nos régions, pour augmenter leur rayonnement international ? Matthias Fekl, Secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, qui nous fait l'honneur de conclure cette matinée, reviendra certainement sur cette question. C'est en tout cas un point d'intérêt constant de la Banque de France qui, comme vous le savez, établit la Balance des paiements pour la France. Il existe un potentiel certain de développement : il passe globalement par la compétitivité de notre pays, et individuellement par la compétitivité de chacune de nos entreprises. Dans ce domaine, nos directeurs régionaux sont à votre disposition pour mobiliser nos données et nos experts afin de vous aider à poser un diagnostic et à suivre dans la durée l'efficacité de vos actions de soutien à l'export.

Sans plus tarder, je cède la parole à Claude Piot, directeur des entreprises à la Banque de France, pour débiter cette matinée, et vous souhaite, Mesdames, Messieurs, un excellent Forum 2016.